

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 11 DECEMBRE 1919

G.-E. DION, Administrateur

Pour le Collège du Sacré-Cœur

L'éloquence des chiffres....

Elle est irrésistible... On en voit rester refractaires aux raisonnements des mieux étayés ; irréductibles aux théories les plus solidement charpentées. En présence des chiffres, tout le monde s'incline : le beau moyen, en effet, de discuter la vérité de cette proposition : deux et deux font quatre.

Le chiffre est brutal : il s'impose. Or "le Devoir" du 20 novembre dernier, nous donnait des chiffres et des chiffres surprenants. Qu'on me permette d'en reproduire quelques uns.

Les conclusions viendront ensuite d'elles-mêmes. Les chiffres représentent le produit total et le détail des différentes listes des souscriptions, que les Franco-Américains ont, tout récemment, mises en circulation au profit de leurs œuvres scolaires et paroissiales.

Ce produit total atteint le magnifique chiffre de 800.000 piastres.

En voici maintenant le détail, tel que Monsieur O. Hénreux, à qui je rends la plume, pour un instant, nous la présente dans l'article que j'analyse en ce moment.

"Partout les souscriptions ont dépassé ce que l'on demandait et les offrandes ont porté sur les objets les plus divers, quoique toujours d'ordre paroissial ou scolaire. Ainsi, l'on a débüté, en Juin 1919, par le collège des Assomptionnistes de Worcester, Mass. On réclamait, pour l'extension de l'œuvre, une somme de \$50,000. On a obtenu \$65,000. Quelque mois plus tard, dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Pawtucket, R. I., on appliquait les mêmes principes de souscription rapide et collective à la reconstruction de l'église incendiée de M. l'abbé Craton. On se fixait pour l'objectif la somme, qui semblait assez élevée, de \$75,000. Les paroissiens souscrivaient \$96,300. Quelques mois plus tard, à Central Falls, R. I. M. l'abbé J. Béland demandait pour la construction d'un couvent des Sœurs de Sainte-Anne et le site d'une future église, la somme de \$60,000. On lui en offrait \$80,000. M. l'abbé Prince, de Saint-Louis de Woonsocket, appliquait alors les mêmes méthodes à l'acquiescement de la dette paroissiale. Il demandait \$40,000, on lui en apportait \$52,000. En juillet, venait la grande campagne pour le collège commercial des Frères du Sacré-Cœur, lancée par Mgr. Dauray, curé du Précieux-Sang de Woonsocket, là aussi l'objectif de \$100,000. était dépassé. Quelques mois plus tard, dans une paroisse voisine, Sainte-Famille de Woonsocket, M. l'abbé Fortin demandait pour la construction d'une école paroissiale, une somme de \$40,000. On lui en offrait plus de \$44,000. A Notre-Dame des Victoires, toujours à Woonsocket, en souscrivait plus de \$70,000 (alors que M. l'abbé Giroux ne demandait que \$50,000) pour une église à Notre-Dame des Victoires, avec chapelle à Jeanne d'Arc. A Saint-Joseph d'Attleboro, on donnait \$26,000, au lieu de \$20,000 demandées par le curé, M. l'abbé Débrubé, pour l'amortissement de la dette paroissiale et l'amélioration de l'école. A Sainte-Anne de Fall River, les Pères Dominicains, afin de mieux célébrer le cinquantième de la paroisse, lançaient une souscription pour la construction d'une grande école. On leur apportait en quelques jours plus de \$104,000. A North Adams, le curé M. l'abbé Jeannotte, apprenant que l'on voulait lui offrir un cadeau à l'occasion d'un anniversaire, priait qu'on appliquât cette bonne volonté à l'amortissement de la dette de la paroisse, à l'embellissement de l'église. On se donnait pour objectif la somme de \$50,000, on obtint \$76,000. Pour ses œuvres paroissiales, le curé de la paroisse du Saint-Sacrement de Fall River, M. l'abbé Delamarre, obtenait plus de \$35,000. alors qu'il n'en demandait que \$25,000."

Quelles conclusions tirer de ce suggestif relevé de compte ?

Il me paraît symptomatique au plus haut point : symptomatique, d'abord, d'une volonté de vivre bien arrêtée : nos voisins se sont rendus compte que pour eux, l'abri et le ram part de leur nationalité étaient à la fois et l'école et l'église paroissiale. Et comme ils veulent vivre envers et contre tous ils dépensent sans compter en faveur de leur œuvre paroissiale.

Symptomatique encore de l'intensité de leur vie, religieuse et nationale. Loin de moi la pensée d'établir une équivalence absolue entre l'état religieux d'une paroisse et son rapport financier... Cependant il faut bien le dire : celui-ci est le thermomètre de celui-là. On peut dire et presque infailliblement ce que vaut une paroisse au point de vue religieux, après un rapide coup d'œil sur son état de compte. Les

Les grâces de S.S. Benoit XV sur les modes inconvenantes

Ses conseils sur l'apostolat de la femme Catholique.

A la suite du Congrès de l'Union féminine catholique, S. S. Benoit XV a prononcé, dans l'audience accordée aux congressistes, un important discours, que les illustrations de la "Croix" ont aussitôt signalé.

Nous tenons à en reproduire ici les conseils et les directions, où le Souverain Pontife insiste sur le caractère que doit garder l'apostolat de la femme laïque dans les formes les plus nouvelles que cet apostolat revêt aujourd'hui.

Il est d'ailleurs inutile d'appeler l'attention de nos lecteurs sur les ouvertures, les enseignements nouveaux et les recommandations pressantes que, dans ce discours, S. S. Benoit XV donne à toutes les femmes catholiques, touchant les écarts indécents des modes actuelles.

Adressées évidemment aux membres de l'Union féminine catholique d'Italie, les paroles du pontife universel valent être attendues des femmes catholiques du monde entier. Elles seront assurément, chez nous, reçues avec la docilité agissante avec laquelle les catholiques français ont coutume de se conformer aux désirs du Vicaire de Jésus-Christ.

Nous ne voulons pas permettre de conclusions. Notre pensée est de vous rappeler que nos devoirs auxquels sont tenues les femmes catholiques en Italie, parce que leur action devra être une forme en toutes les régions du pays. Il est bien vrai que le tout récent Congrès des représentantes de la double forme de l'Union catholique féminine a visé précisément à obtenir cette uniformité ; il est bien vrai que ce sera aussi l'un des principaux objectifs des Semaines sociales qui doivent se tenir ensuite ; mais Notre parole ne pourra

contribuer à accentuer, toujours davantage le nécessaire uniformité dans l'action, féminine, parce qu'elle se montrera inspirée par la sollicitude du père encore que par l'autorité du maître.

Les conditions changées des temps ont pu attribuer à la femme des fonctions et des droits que l'âge, précédé ne lui accordait pas. Mais aucun changement dans l'opinion publique et aucune nouveauté de choses et d'événements ne pourront jamais éloigner la femme consciente de sa mission de centre naturel qu'est pour elle la famille. Au foyer domestique, elle est reine ; c'est pourquoi, même quand elle se trouve loin du foyer domestique, elle doit lui réserver non seulement son affection maternelle, mais encore sa vigilance sage directrice, de la même façon qu'un souverain qui se trouve hors du territoire de son Etat ne néglige pas cependant le bien de celui-ci, mais le garde toujours au sommet de ses pensées, au sommet de ses sollicitudes. A bon droit, néanmoins, l'on peut dire que les conditions nouvelles des temps ont élargi le champ de l'activité féminine : un apostolat au milieu du monde a succédé, pour la femme à cette action plus intime et plus restreinte qu'elle exerçait auparavant dans l'intérieur de sa maison : mais la façon même dont s'exerce cet apostolat doit le montrer avec évidence : la femme ne saurait oublier qu'aujourd'hui comme hier son devoir est de consacrer ses premiers soins à la famille.

C'est vraiment dans ce sens. Nous l'avons entendu, que veut s'orienter l'activité accrue et toujours grandissante de la femme catholique italienne. Nous applaudissons donc au dessin, qu'elles ont renouvelé, de se consacrer "à l'apostolat de la jeunesse, à l'amélioration de la famille et de l'école". Nous ne parlons pas du droit que l'on veut réclamer à la liberté dans l'éducation des enfants car ce serait chose digne de barbares que de prétendre qu'après avoir formé dans leurs enfants la partie la

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social : MONTREAL

Capital Paye et Surplus \$3,000,000.00

Actif total, au delà de \$34,000,000.00

95 succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard.

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an ; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

Succursale à Edmundston :

F. H. Bourgoïn, gérant local.

de répudier ces exagérations de la mode, qui sont un fruit de la corruption chez ceux qui les ont inventées (la très digne présidente de l'Union féminine catholique vient de la faire très justement remarquer), et qui apportent une néfaste contribution à la corruption générale des mœurs !

Sur ce point, Nous croyons de insister d'une façon particulière : Nous savons, en effet, d'une part, que certaines façons de se vêtir, entrées aujourd'hui en usage parmi les femmes, sont dommageables

Suite à la quatrième page

Un pardessus très chic pour jeunes hommes



Ceci est un pardessus idéal pour un jeune homme.

Son élégance ensemble avec le confort qu'il offre, fait qu'on l'approuve à première vue

Venez le voir et l'essayer au

Royal Stores

(The people store) M. Wagner, Manager.

EM. GEORGES
Ptre. C. J. M.
Secrétaire du Comité de Propagande.